

" L'ingratitude est une espèce de faiblesse. Je n'ai jamais vu d'hommes supérieurs ingrats." *Goethe*

N°2039

Le Quotidien DE NOUAKCHOTT

www.lequotidien.mr

"La Presse est le miroir par lequel nous mesurons la portée de nos actions". N.Mandela

Quotidien Indépendant d'informations générales - N°: 2038 du Mercredi 22 Septembre 2021 - Prix: Mauritanie 20 MRU étranger : 50 c d'euro



" Min eyné leké ha4a?" D'où vous avez tout ça?

P3

Tournée du Ministre des Affaire économiques dans le Golfe

P4

LOI N°2007.048 PORTANT INCRIMINATION DE L'ESCLAVAGE ET DES PRATIQUES ESCLAVAGISTES

ARTICLE 8 : QUICONQUE PRIVE FRAUDULEUSEMENT D'HÉRITAGE TOUTE PERSONNE PRÉTENDUE ESCLAVE EST PUNIE D'UN EMPRISONNEMENT DE SIX MOIS À DEUX ANS ET D'UNE AMENDE DE CINQUANTE MILLE (50.000 UM) À DEUX CENT MILLE OUGUIYAS (200.000 UM) OU DE L'UNE DE CES DEUX PEINES.

Un cri d'alarme de Nbeiket Lahwach



L'extrême sud-est de la Mauritanie est assurément à plus d'un titre une région ultra sensible, non seulement pour la Mauritanie mais pour toute la sous région, voire pour le monde occidental. En effet d'une part, cette zone est la porte d'entrée éventuelle des terroristes de toute obédience, qui ne manqueront pas de profiter de la plus petite faille, d'autre part, c'est ce territoire qui est le plus susceptible de remplir les fonctions de sanctuaire terroriste idéal dont rêvent les djihadistes. Ajoutons, que la zone est devenue le centre nerveux, qui abrite des installations de commandement, de logistique et d'opérations, de la riposte nationale, sous régionale et internationale contre le terrorisme.

En toute logique donc, ce territoire, devrait être (et il l'est) l'objet d'attentions dans tous les domaines: approvisionnement suffisant et constant en eau, électricité, moyens électroniques de communications, routes praticables, et même jusqu'à veiller au bien-être des populations locales qui sont un maillon non négligeable du dispositif de riposte.

Nbeiket Lahwach, est un centre important sinon névralgique dudit dispositif.

Cette ville abrite par exemple des infrastructures de la force G5, fer de lance de la lutte anti-terroriste. Depuis maintenant quelques temps, on observe avec inquiétude des défaillances techniques dans certaines infrastructures maîtresses. Cet état de fait, doit être signalé avec emphase, aux autorités afin que des mesures efficaces soient prises diligemment. Faute de quoi c est l'ensemble du dispositif qui va en pâtir, sabordant ainsi des décennies de travail, et faisant planer de lourdes menaces sécuritaires, sur notre pays, la sous région, et au delà.

Les principaux problèmes observables dans le désordre, sont entre autres:

- Le problème de l'approvisionnement en eau : Les ressources souterraines en eau étant considérables aux dires des géologues, il n'y a donc pas de risques d'assèchement des sources. Par contre les installations de traitement sont en état de vétusté notoire et depuis de longues années il n'y a pas eu de travaux de réhabilitation. Le château d'eau colmaté fréquemment, ne permet plus un approvisionnement satisfaisant en eau, bien que cette ressource soit capitale. D ailleurs, et heureusement, très souvent, le colonel responsable des unités G5 de la place, met gracieusement à la disposition des populations des citernes qui leurs distribuent de l'eau.
- Le problème des réseaux de télécommunication : Il semble que les trois opérateurs soient liés par le partage des infrastructures. Quand il y a une panne de réseau sur Mauritel, les deux autres opérateurs sont systématiquement hors service! Ces pannes pouvant durer quelques jours, les communications avec l'extérieur sont en conséquence fortement perturbées.
- Le problème de l'électricité : Le réseau électrique est satisfaisant avec des délestages à fréquences et durées acceptables. Ce qui est inquiétant, par contre, c'est le fait que la SNDE, n'est pas dotée de groupes électrogènes autonomes, ou en tous cas n'en use pas en cas de coupure d'électricité, la distribution d'eau est stoppée ou fortement ralentie.

La même remarque vaut pour les opérateurs télécom, qui ne disposent pas de sources autonomes d'électricité. Ainsi la bonne marche des communications et l'approvisionnement en eau sont totalement tributaires de la Somelec.

Il faut aussi signaler, au sujet de la route Nbeike-Nema, que les travaux sont arrêtés depuis plus de deux ans, à 30 kms de Nema. Ce qui a une incidence non négligeable sur la fluidité du trafic entre les deux localités et sur toutes les liaisons de la région- Nema étant une sorte de hub pour le trafic inter-regional, et vers Nouakchott.

Nous attirons donc l'attention des pouvoirs publiques sur ces disfonctionnements (aucun dysfonctionnement ne peut être qualifié de mineur, eu égard aux enjeux dus à l'importance stratégique et tactique de la région et eu égard à l'ampleur des conséquences désastreuses qui pourront en découler) et avons la ferme conviction, que les autorités régionales et nationales examinerons attentivement la situation en vu d'y remédier. Nous continuons à croire fermement au sens de la responsabilité des autorités à l'échelon régional et leurs réitérons notre confiance totale, et l'expression de notre respect.

Isselmou o/ Maha
Habitant de Nbeiket Lahwach

Le Quotidien
DE NOUAKCHOTT
E-mail: lequotidien@live.com

LE QUOTIDIEN DE NOUAKCHOTT EST EDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE PRESSE, D'IMPRESSION, DE DIFFUSION ET D'EDITION

(S.P.I.D.E)
RA 54961- RC 594

Ilot "M" N°166 Derrière Immeuble El Mamy
Tel: 524 53 74 -502 28 53
BP: 1153 Nouakchott Mauritanie
www.quotidien-nouakchott.com

Directeur de la Publication:
Moussa Ould Samba Sy
ouldsambasy@yahoo.fr
Tel: 6 30 59 28

Directeur du journal
Jedna Ould Deida
630 63 37- 230 63 37
47474451 - 43 89 89 89
jednadeida@yahoo.com

Responsable Adm et financier:
Abdoul Samba Diop
643 45 49 - 263 45 49
abdoul_samba_diop@yahoo.fr

Rédacteur en chef:
Khalilou Diagana
6706095
khalioubi@yahoo.fr

Grand reporter:
Amadou Sy
babiraguelsy@gmail.com
amadou@lereflet.net
36 00 22 56 - 26 16 80 57

Sports:
Hachem Haidara
644 10 90 - 244 10 80

Rédaction:
Bouna Chérif
Jedna Ould Deida
Moussa Ould samba Sy
Khalilou Diagana
Amadou Sy

P.A.O:
ALIAS
26401525-36301525
brawatt@gmail.com

correspondants:

Tiris Zemmour:
Sy Djiby

Gorgol
Vieux Gaye

Trarza:
Diop Ousmane

Brakna:
Thierno Souleymane

Tagant:
Ahmed Bettar

Impression:
Imprimerie Nationale



" Min eyné leké ha4a?" D'où vous avez tout ça?

Depuis le placement sous mandat de dépôt de l'ancien président Mohamed Ould Abdel Aziz, le dossier de la " décennie " semble suivre son cour loin des feux de la rampe. Les vocaux incendiaires, les vociférations et les quelques manifestations semblent observer une pause ou en tout cas ont perdu de leur virulence. Mais même s'il est de bonne guerre que la justice se fraye son chemin dans la sérénité loin des agitations et dans le respect des procédures et des droits des accusés, l'opinion elle, ne comprend pas la tranquillité dont jouissent des personnes qui au moins, auraient du être interrogées sur les affaires " douteuses " auxquelles elles sont mêlées. Pourquoi le Pôle des magistrats en charge des crimes économiques ne communique pas, bien entendu sans préjudice du secret de l'instruction, sur ce dossier qui intéresse tous les mauritaniens et même certains africains ? Les magistrats sont-ils suffisamment outillés pour démêler cet écheveau inextricable ? Comment pourront-ils boucler leur instruction dans un pays où le cadastre est quasi inexistant et où l'essentiel des cessions et transactions se passe encore devant des notaires traditionnels qui gribouillent dans des registres lilliputien?

Pourquoi n'adopteraient-ils pas une nouvelle approche en direction des " receleurs " les moins flagrants pour essayer de récupérer au moins une partie du pactole ?

En Tunisie par exemple, en une sorte de règlement infrajudiciaire, le président, Kaïs Saïed, a déclaré que 460 hommes d'affaires sont tenus responsables de spoliation d'argent public, sur la base d'un rapport émis par la commission nationale d'investigation dans les affaires de malversation et de corruption. Et dans une allocution prononcée, mercredi 28 juillet 2021, lors d'une rencontre avec le président du patronat, Samir Majoul, le chef de l'Etat tunisien avait appelé à la restitution des fonds publics spoliés, à travers une réconciliation pénale, soulignant que ces 460 hommes d'affaires doivent restituer sous forme d'investissement sociaux les fonds indûment perçus.

Ici en Mauritanie tout laissent à croire que certains vont à passer à travers les mailles du filet en réussissant à retourner subrepticement leur boubou.

Mais en cette période de vaches maigres, accentuée par la crise économique consécutive à la pandémie Covid19, les ressources qui pourraient être récupérées seraient les bienvenues.

A la décharge des magistrats enquêteurs, Mohamed Ould Abdel Aziz avait mis en place un système des plus sophistiqués pour siphonner en toute discrétion l'économie du pays. Multipliant les placements et profitant(ou entretenant à dessein) la pagaille qui règne au sein du cadastre. Pas un seul secteur économique n'a été épargné par cette frénésie d'accaparement tous azimuts. La Pêche, les BTP, L'immobilier, le transport, les mines, l'agriculture, les assurances ; les banques, l'élevage, l'industrie, la distribution de carburant, le commerce général, les concessionnaires automobiles, le foncier locatif, le tourisme, le secteur médical sont autant de secteurs qui ont été investi par cette hydre à l'appétit si insatiable.

Sans trahir un secret de polichinelle ni tomber dans la délation, il est nécessaire de passer en revue un petit florilège même partiel de ces " amis " de Aziz dont certain essayent aujourd'hui mordicus de se faire oublier eux et leurs " turpitudes ".

1- Zein Abidine Mohamed Mahmoud :

Homme d'affaire emblématique de la décennie Aziz, il est passé de simple courtier en matériel informatique, à l'un des plus puissants groupes financiers du pays en un clin d'œil. Acquisition via son épouse, Meyte Mint Abdallahi de parcelles de l'école Marché, acquisition via sa banque en catimini de parcelles de l'ex Cité Police, acquisition via son entreprise Afriplast de lots de l'école Tevragh zeina face à l'hôtel Tfeila et d'un deuxième de l'école justice et enfin acquisition des lots de l'ex Escadron de gendarmerie.

Création de Afriplast qui immédiatement régna en Maitre sur le marché du PVC. Prise de participation à hauteur de 25% au capital de l'hôtel Sofitel en construction entre l'école police et le palais des congrès. Création de l'Imprimerie Mazaya qui avant son démarrage remporta le marché des bulletins de vote et était en bonne voiev pour remporter sans coup férir celui des documents d'état civil, des cartes grises et des permis de conduire. Création de la banque BMI avec de mystérieux " investisseurs " émiratis dont aucun n'a jamais été aperçu en Mauritanie. A peine créée, cette banque fut noyée par un déluge de dépôts de fonds publics au détriment des autres banques.

2- Hamady Ould Bouchraya dit Yama

Ancien consul honoraire d'Espagne puis de la Mauritanie en Guinée Bissau, il est venu s'installer à Nouakchott avec un magasin de vente de mobilier situé en face du marché des femmes. En quelques clics, il se retrouve à la tête de la Soboma qu'il utilise pour lancer la commercialisation de l'eau minéral Al Assil qui provient du ranch de Aziz à Benichab. Dans la foulée il remporte avec ses partenaires espagnols le marché de construction de l'immeuble de la SNIM qui deviendra par la suite une sorte de patate chaude. Il semble que ce marché a fait l'objet de plusieurs avenants qui ont abouti à un prix beaucoup plus élevés que le plus chers des concurrents. Il remporte aussi pour plus de 100 millions d'euros la construction de la centrale électrique de Boulenouar ainsi que des aménagements facturés au prix fort dans la région de Keurmacène. Ensuite il devient le distributeur de la marque de cigarette Winston qui était dédouanée 150% moins cher que ses concurrentes directes. Il lance une unité de production de panneaux photovoltaïques appartenant à la société ATERSA pv Mauritanie s.a, et dont il devient le président avec comme actionnariat : Etat mauritanien 40% ; Applicationes Technicas de la Energia (société espagnole filiale de ELECNOR) 32,4% ; MACOGER (société de Bouchraya) 25,6% L'espagnol Virgilie Sanchez 1% et Bouchraya 1%. En 2013 Ould Bouchraya nous avait envoyé un droit de réponse au vitriol et en réaction nous lui avions prédit qu'il serait un des premiers à quitter le navire lorsque le vent tournera. Aujourd'hui il se cache à Barcelone et ne prends plus, à ce que l'on dit, ni Aziz ni Tekber au téléphone.

3- Mohamed Abdallahi Ould Iyaha :

Alors que son groupe battait de l'aile, il rebondit sous Aziz en participant à des coups juteux. Artisan du montage de Polyhondong, et intermédiaire dans plusieurs marchés avec les chinois, c'est avec Kinross qu'il réussit ses plus beaux coups. Un simple terrain vague fut loué au géant canadien qui y fit construire sa Guest house avec à la clé, un contrat de plusieurs années. " Son " Entreprise Maurilog obtient le quasi monopole de la manutention du transport et Transit de Kinross. Et lorsque une nouvelle direction de TMLSA osa remettre en question ce contrat elle vit débarquer une horde d'inspecteurs du Travail qui découvrirent comme par hasard que de nombreux étrangers employés par cette entreprise n'avait pas ou plus de permis de travail valide. Il s'en suivit un quasi arrêt e l'activité minière jusqu'au rétablissement du contrat.

4-Selmane Ould Brahim :

De simple commerçant grossistes de friperies et de tissus divers, Selmane qui se prévaut d'un lien de parenté éloigné avec Aziz commence le gros " business " en vendant au GGSR ses premiers véhicules utilitaires chinois, les premiers pickups rayés noirs et jaunes. A partir de là les gros contrats vont se succéder avec l'Etat et il devient le concessionnaire des SINOTRUK qui vont vendre des camions et des bus à l'armée ainsi qu'une flotte de bus à la STP société de transport public. Aux enquêteurs il aurait avoué détenir seulement deux millions d'euros appartenant à

Suite en page 3

Tournée du Ministre des Affaire économiques dans le Golfe

Le Ministre des Affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs, M. Ousmane Mamoudou Kane, a signé, mardi à Abu Dhabi, avec le Directeur général du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement, M. Mohamed Seif Soueidi, une Convention de subvention d'une valeur de 6,5 millions de dollars américains.



Ce don est consacré au projet de développement d'infrastructures et services, au renforcement de la sécurité de la navigation et à l'amélioration des services au port de Tanit pour la pêche maritime.
Le projet comporte la création d'une unité de production de glace d'une capacité de 40 tonnes par jour, de chambres froides et d'unités de congélation rapide ainsi que d'un atelier de réparation et d'entretien de vedettes, l'acquisition d'une grue et du matériel de sauvetage, notamment.
En marge de la signature, le Ministre a tenu une séance de travail avec le Directeur général du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement en présence de plusieurs de ses collaborateurs.
Les entretiens ont porté sur les moyens susceptibles d'accélérer l'exécution des projets financés par le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement en Mauritanie et la possibilité de lancer de nouveaux projets. Dans ce cadre, les responsables du Fonds ont exprimé leur intérêt pour accompagner le projet d'approvisionnement de la ville de Kiffa en eau potable à partir du fleuve Sénégal en passant par Gouraye et Selibaby.
En Arabie Saoudite, le ministre des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs, a rencontré le président exécutif du fonds saoudien pour le développement Soultane ibn Abderrahmane Al Mourchid, avec qui il a discuté du lancement des travaux de l'hôpital du roi Selmane dont la construction est prévue à Nouakchott.
La Mauritanie avait signé en février dernier un mémorandum avec l'Arabie Saoudite pour la construction et l'équipement de l'hôpital du " Roi Selmane Ibn Abdel Aziz ", offert par l'Arabie Saoudite pour une enveloppe de 55 millions de dollars et dont les travaux commenceront incessement.
Le ministre a également discuté avec le président du fonds saoudien pour le développement de la contribution de cette institution au projet d'alimentation en eau potable de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal.
Le ministre des affaires économiques et pour la promotion des secteurs productifs avait entamé une visite dans certains pays arabes, la première étape a été le Koweït, puis l'Arabie Saoudite avant de se rendre aux Emirats arabes Unis.

Démarrage de l'opération de distribution de cash transfert au profit de 214 enfants polyhandicapés

Le ministère des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille a lancé, lundi à Nouakchott, l'opération de distribution de cash transfert au profit de 214 enfants polyhandicapés au niveau des trois wilayas de Nouakchott.
Ces transferts d'argent entrent dans le cadre du programme " Taahoudaty " du Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

A ce propos, le responsable de la direction chargée des personnes handicapées, M. Aly Haidara Ishack, a indiqué que l'opération s'est déroulée en toute transparence sous la supervision d'une commission composée du ministère et de représentants de l'union des personnes handicapées.

La ministre de l'Action sociale reçoit un don de Nipro Médical Europe

La ministre de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille, Mme Naha Haroune Cheikh Sidiya , a reçu en audience lundi à Nouakchott, le chef de la zone ouest et centre de l'Afrique pour la société Nipro Medical Europe.
L'entretien a porté sur les relations de coopération entre la Mauritanie et la société spécialisée dans l'industrie du matériel médical.
Le responsable Nipro Medical précisé que la société a accordé à la Mauritanie une aide de plus de 100 unités d'hémodialyse destinées aux enfants qui seront distribuées dans les hôpitaux.

Ouverture des états-généraux du secteur du Bâtiment et des Travaux publics

Les états-généraux du secteur du Bâtiment et des Travaux publics (BTP), ont démarré, lundi, au Palais des congrès de Nouakchott. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous le patronage officiel du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.
Cet important évènement qui se déroulera du 20 au 22 septembre, devrait aboutir à l'élaboration d'une feuille de route, devant permettre de résoudre les problèmes majeurs auxquels le secteur est confronté.
Les résultats des travaux engagés aujourd'hui, devront renforcer le rôle que joue le secteur des BTP dans le développement économique et social du pays. Il s'agit, un levier essentiel pour offrir des opportunités d'emploi, au profit des jeunes notamment.
Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, M. Sid Ahmed Ould Mohamed, a expliqué que le secteur du bâtiment et des travaux publics est l'un des secteurs plus vitaux en raison de son importance stratégique, de sa valeur ajoutée faisant qu'il contribue directement au développement de l'économie nationale et à la promotion sociale des pays.
Le ministre a ajouté que le gouvernement a lancé plusieurs projets importants dans plusieurs domaines, et une programmation est en cours pour lancer d'autres projets non moins importants.

Suite en page 7

Suite page 3

" Min eyné leké ha4a?" D'où vous avez tout ça?

Mohamed Ould Abdel Aziz.

5-Sidi Ould Ely Kory dit Sidi K: Homme d'affaire connu dans le secteur de l'exportation des poissons frais mais il appartient lui, tout comme l'ancien DG de la Somelec Merkhi, au groupe de sport de l'ancien président. Son nom apparait dans la vente de l'école marché pour un lot tout comme il apparait dans la vente de l'école Tevragh Zeina et de la cité Police.

6- Mohamed Ould Amara: C'est par l'entremise de Cheikh Ould Baya qu'il put accéder au premier cercle des " convives ". Et lui qui n'a absolument aucune activité connue se porte acquéreur de deux lots de l'école marché. L'un en son nom et l'autre au nom d'un pseudonyme " Rajeb 1" avec lequel il était en contact téléphonique pendant la séance, de vente. Par la suite on lui confia le suivi de l'immeuble en brique rouge de l'école Police. Ces briques rouges spécifiques dont a été fait un usage privé dans une vidéo diffusée par l'un des fils de l'ex président.

7- Sidi Mohamed Ould Bouh: De porteur de valises remplis de billets de banques vers les Emirats arabes Unis, il devient député et achète trois terrains contigus au Centre ville pour lesquels il obtient un prêt conséquent de la CDD pour y construire un marché.

8- Sidi Mohamed Ould Hamady: Ami proche de Aziz et propriétaire official du siège de la CENI. Les paiements de ces loyers de plusieurs années à l'avance laissent supposer que Aziz y a un intérêt. Sa société de transit aurait selon les autres transitaires des traitements de faveur inexplicables par les données sur le terrain.

9-Mohamed Mahmoud Ould Gharachy: Ami d'Aziz, officiellement il aurait obtenu une place publique située sur le Goudron reliant le MAED à la route de Nouadhibou et où été construites une série de boutique et quatre duplex. Impossible d'obtenir un terrain sur le goudron à Tevragh Zeina sans un appui de très, très haut à moins d'être juste un prête nom.

10-Didi Ould Kherchy: C'est lui le propriétaire officieux de l'immeuble saisi par la Justice et qui avait été le siège éphémère du premier parti " acheté " par Aziz après son éviction de l'UPR. On sait qu'il s'occupait de différentes affaires et chantiers au nom de et pour le compte de Aziz.

11-Didi Ould Boumama: ancien sous officier de l'armée, il possède une auberge à Tiguint. Mais comment a-t-il obtenu plus de 10000 m2 aux cabanons de Nouadhibou et surtout un prêt avantageux de la CDD de un milliards deux cent millions pour y construire des bungalows en bord de mer.

12-Mohamed Ould Semiyou: Intermédiaire dans plusieurs affaires surtout de la fille de l'ex président et de son beau fils. Il est notamment les destinataires d'un mystérieux virement bancaire en provenance de l'Ile Maurice le lendemain de la signature du contrat de Arise. Son nom apparait aussi dans plusieurs ventes aux enchères du domaine de l'Etat notamment l'ancien siège de l'Escadron d'escorte de la Gendarmerie.

13- Ahmed Salem Ould Habiboullah: Gérant d'une petite agence de voyage qui n'aurait que les petites commissions sur les billets qu'accordent avec parcimonie les agence de voyage du jour au lendemain il acquiert le terrain du Stade olympique situé en face de la télévision nationale. Lors de sa construction une noria de camions cureurs de l'ONAS se sont relayés pendant deux mois pour pomper les remontées d'eau et permettre la pose de la fondation. Normalement il est facile de vérifier si ces camions ont été payés et par qui. Le même individu sera retrouvé plus tard sur le chantier de l'immeuble en brique rouge de l'école de Police et sur un autre bâtiment qui appartient vraisemblablement à la famille de l'ancien président et qui est situé sur l'Avenue Mokhtar Ould Daddah.

14-Mohiédine Ould Ahmed Saleck: A la fois victime et complice il a en sa possession des informations cruciales pour l'enquête. Comment des centaines de lots de l'ancien aéroport et de Sahraoui se sont-ils retrouvés aux mains de la famille de l'ancien président comme aux mains des ses collaborateurs qui traitait directement avec lui en l'occurrence Mokhtar Ould Djay et Yahya Ould Hademine. Peut-il produire les preuves de paiement s'ils ont été cédés normalement ? Certains de ses conseillers lui suggèrent aujourd'hui de récupérer les terrains pour compenser une partie de ses pertes. Par ailleurs certains medias ont diffusé un document qui atteste que Mohiédine a cédé à titre gracieux des terrains de la zone de l'ancien centre émetteur avant qu'il ne les eut obtenus en conseil des ministres.

15-Ainina Ould Eyih: Le projet Ribat El Bahr a connu bien des péripéties avec différents investisseurs des pays du golfe. Mais le fait que Aziz ait utilisé les locaux avant même leur ouverture pour organiser le mariage de sa fille et pour recevoir un chef d'Etat étranger laisse perplexe.

16-Thierry Vergnol : Français né en Mauritanie et parlant couramment Hassanya il se lia d'amitié avec Aziz lorsque ce derniers était à la tête du Basep en lui vendant des équipements sensibles. Il se voit propulsé sans que rien ne l'y prédispose à la tête de la compagnie minière Algold qui sitôt obtient deux permis miniers de part et d'autre du permis de Kinross, mais plus riches en or. Il se prit d'une frénésie d'achat de vieilles maisons de l'ilot O qu'il fit reconstruire avec un style particulier utilisant à profusion les pierres mauritaniennes. Son bon coté ila investi une part importante de " sa " fortune dans la préservation du patrimoine culturel de la Mauritanie à travers une fondation qu'il a créée à cet effet.

17- Marieme dite Tekber Mint Ahmed: Agent de la BCM detaché au service du protocole de la présidence sous Ould Taya, celle que certains surnomment la régente de Nouakchott est aujourd'hui à la tête d'une fortune colossale. Biens immobiliers en France, au Maroc, en Turquie et aux émirats arabes unis, plusieurs des hommes de cette liste travaillaient pour elle. Elle a acheté des boutiques du nouveau marché de la capitale tout comme elle possède en propre d'autres marchés à Tevragh Zeina. Elle bénéficia à plusieurs reprises de quota de poulpes vendus à plusieurs centaines de millions d'ouguiya tout elle mit la main sur des centaines de lot de la zone Poche 10. Des témoignages crédibles atteste qu'elle fut l'un des principaux bénéficiaires de l'arnaque de Cheikh Ridha tout comme elle a été citée dans le scandale de la BCM comme ayant échangé des sommes impressionnantes en billets de 500 euros auprès de la caissière Tibiba.

18-Bedredine Ould Mohamed : Le fils aîné de l'ancien président plus connu pour ses frasques que pour ses affires n'était pas lui aussi en reste. Avant le départ de son père il avait signé avec les russes pour être le concessionnaire des camions Kamaz. Avant cela il avait obtenu auprès de la Gendarmerie Nationale un marché pour la fourniture de Fusils automatiques AK47 et des centaines d'armes de poing.

Officiellement Bedredine possède 60000 m2 de l'ancien aéroport situées sur la route d'Akjoujt (là où Nejah stockait son matériel roulant avant de le déménager) tout comme il possède la série de boutiques et la station érigés devant l'ancien Salon d'honneur. Avec un ami d'enfance il aurait aussi des parts dans un garage moderne qui importait les véhicules d'occasion et qui est situé sur la route de cité Plage.

19-Bechir Ould Aya: Deuxième beau fils du président mais moins connu que Ould Boussabou, il pu mettre la main sur des projets importants. Chaque année il avait sa part de quota de poulpe et il aurait été adoubé comme partenaire de l'indien Kalapatru pour la construction d'une ligne de haute tension.

20- Ahmedou Ould jeirib: Représentant de la cigarette Oris ce proche parent de l'ex président Ould Abdel Aziz est aujourd'hui à la tête d'une fortune de plusieurs milliards. En quelques années les cigarettes qu'il représente ont envahi les marchés africains et maliens alimentant le trafic intense dans la région. Aujourd'hui Ould Jeirib est l'un des plus gros propriétaires de chameaux de Mauritanie.

21-Ahmed Ould Eleya : Jeune cousin de l'ex président et résident en Turquie beaucoup des affaires dans ce pays passent par lui.

22-Moulaye Ely Moulaye Ahmed Moulaye Ely: Détenteur du compte dont ont été tirés les dix millions d'ouguiyas qui ont servi à sortir l'ancien DG de Radio Mauritanie Abdallahi Ould Hormtalla et dont le cheque à été publié sur la page de Bedredine Ould Abdel Aziz.

23- Jemal Lemoigne Taleb : Avocat parisien et qui était au centre de toutes les combines de Ould Abdel Aziz en europe il recevait de sommes importantes à l'ambassade mauritanienne de Paris, argent qui serait destiné à faire du lobbying en France notamment en payant des magistrats et des écrivains en rupture de ban mais personne n'en connait la destination finale. Jemal était aussi le prête nom pour la chaine Africa24 et le site Afriactuel.com qui même après le départ de Aziz avait accusé le président Ghazouani de "destruction programmée d'une unité d'élite de l'armée mauritanienne ". lors du limogeage de son commandant le fameux 28 Novembre à Akjoujt. Malgré le fait qu'il était ambassadeur de la Mauritanie, le gouvernement lui avait aussi payé des honoraires mirobolants par le biais de la SNIM et du Ministère du Pétrole.

A cette liste non exhaustive il faut ajouter des dizaines de chantiers d'immeubles à l'arrêt depuis que le dossier a été ouvert, des dizaines de villas de Tevragh Zeina fermées et dont certaines n'ont servi, en une dizaine d'années, que pour loger des hôtes des sommets de Nouakchott. Des investissements comme Sahel Tv dont un témoignage crédible de Bah Ould Saleck, atteste qu'il en a négocié les moindres détails avec Ould Abdel Aziz lui-même ; Sahel Tv a comme par hasard acquis le lot contigu à la fameuse clinique du Stade Olympique. La Socogim K ou Socogim Basep, il s'agit d'une cinquantaine de logements, idéalement situés sur le goudron, attribués officiellement aux militaires du Basep du temps de Ould Taya. Mais ces militaires ont tous été délogés dès leur retraites et les logements sont actuellement abandonnés et quasiment en ruine. Qui sont les véritables attributaires de ces logements. Qui était en charge d'établir cette liste ? ?videmment c'est le commandant du Basep de l'époque. Où sont passés les milliards de la NBM volatilisés par le biais de sociétés fantômes dont certaines seraient proches du palais ? Quels sont les soubassements de la faillite de la Maurisbank ? Quel est le rôle joué par d'autres banques comme la BMS et la banque Al Amana dans la dissimulation d'une partie de ce patrimoine ?

Qui sont les mystérieux investisseurs émiratis qui détiennent 60% de la banque BMI aux cotés de Zein Abidine ? Qui est la partenaire de AFROPORT pour laquelle le Conseil des ministres du Mardi 04 décembre 2018 (quelques mois avant le départ de Aziz), a approuvé le contrat de concession de l'Aéroport International de Nouakchott Oumtounsy ? A qui appartiennent la dizaine d'usine de Moka et qu'en est-il de leur rapatriement de devises ? Qu'en est-il des mystérieux et inexplicables voyages vers le Venezuela, Eswatini, le Sri Lanka, Azerbaïdjan et la Corée du Nord?

C'est dire que les magistrats du pole économique ont du pain, du très gros pain sur la planche mais que, eux, et eux seuls, disposent d'un arsenal législatif et technique leur permettant de dépasser, l'enquête préliminaire et mettre en lumière l'ampleur de la gabegie qui a eu lieu au cours de la décennie écoulée. C'est ainsi et seulement par la manifestation de la vérité claire et irréfutable que les mauritaniens pourront tourner définitivement cette sombre page de leur Histoire.

B.C.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS :

Le FC NDB et l'ASAC Concorde passent au second tour

Les deux représentants Mauritaniens aux compétitions interclubs de la CAF (FC Nouadhibou et l'ASAC Concorde) se sont bien illustrés en se qualifiant au deuxième tour des préliminaires de la Ligue des Clubs champions et de la Coupe de la Confédération, aux dépends des Béninois de l'ESAE Loto-Popo et de l'ASCK du Togo.





Après le nul (1-1), en terre Béninoise, la semaine dernière, le FC Nouadhibou n'a fait qu'une formalité au match retour en s'imposant sur le score de 2 buts à 0, face à leurs adversaires, du jour.

Les poulains du Coach Comorien ont arraché leur qualification, en seconde période, après une parité vierge en première mi-temps. Suite à une faute de main dans la surface de réparation commise par le défenseur du Loto-Popo Kokou Ganké, l'arbitre sénégalais El Hadj Amadou Sy sifflera un penalty pour les Mauritaniens. Hemeya Tanjy se chargera de l'exécution de la sentence et inscrira le premier but pour son équipe à la 56ème minute de jeu.

MOHSINE BOIDA ENVOIE UN MISSILE, EN DIRECTION DE LA LUCARNE ET MARQUE !

Le transfuge du FC Tevragh ZePina et milieu international Mohsine Bodda allait doubler la mise sur une balle arrêtée qui ira se loger dans la lucarne du portier des Béninois.

Ces derniers tenteront de revenir au score, mais c'était peine perdue, les partenaires d'Oumar Mangane tenaient bon, jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre de la rencontre.

Au prochain tour, les Oranges rencontreront la formation du FC Sétif d'Algérie (15-17 octobre) pour l'aller et (22- 24 octobre), pour le retour.

L'ASAC CONCORDE CRÉÉE L'EXPLOIT

Après le FC Nouadhibou qui a composté son ticket pour le prochain tour des préliminaires de la Ligue des Champions d'Afrique, en écartant l'équipe Béninoise, c'est au tour de l'ASAC Concorde de créer l'exploit en pulvérisant la formation Togolaise de l'ASCK par le score de 4 buts à 0 dimanche au stade olympique, en match retour comptant pour la Coupe de la Confédération.

Les poulains de Sid'Ahmed Ghassoum ont renversé les Chauffeurs de la Kozah et se sont offert une qualification historique au second tour de cette compétition. Le match aller était largement en faveur des Togolais qui s'étaient imposés sur les score de 3 buts à 0.

DEMINE SALECK OUVRE LES HOSTILITÉS

Dès la 4ème minute, le virevoltant défenseur Demine Saleck allait ouvrir le score pour les Mauritaniens d'un lob astucieux. Très attentistes, les visiteurs ne réagiront pas et la première période s'achèvera sur ce score, en faveur des hôtes.

Les Togolais se contenteront de défendre pour préserver leur acquis du match aller.

SAÏDOU BARRY DONNE L'AVANTAGE À SES COÉQUIPIERS

Au retour des vestiaires et sur une belle pénétration, Saïdou Barry allait donner aux siens en marquant le deuxième but de son équipe dès la 48ème de jeu.

Les coéquipiers d'Idrissa Thiam semblent vouloir reprendre le scénario de la première mi-temps et tentent de jouer le coup, d'abord pour déstabiliser leurs adversaires et ensuite, planter un autre but, synonyme d'égalisation sur les deux matchs.

MAOULOUD BILAL REMET LES PENDULES, À L'HEURE

Ce but interviendra à la 84ème minute de jeu, par l'intermédiaire de Maouloud Bilal qui du plat du pied les 25 mètres met la balle dans la lucarne du portier Togolais qui ne fait que constater les dégâts.

Les protégés de Sy Boubacar alias ALADJI reviennent à hauteur de leurs adversaires, avec ce but et vont tenter le hold-up.

Pendant les arrêts de jeu (5 minutes), les hôtes bénéficieront d'un penalty contesté par les Chauffeurs de la Kozah et le jeune Alassane Diop, le nouvel rentrant, ne se fera pas prier pour marquer le 4ème but et envoyer son équipe au deuxième tour.

Une vraie ''remontada''.

L'équipe de l'ASAC Concorde recevra au prochain tour l'équipe Algérienne de la JS Saoura, exemptée de ce premier tour, les 15 - 17 octobre à Nouakchott, avant de se rendre les 22

CHAMPIONNAT DE LA SUPER D1 :

Démarrage, ce week-end

Le championnat national de la SUPER D1 de l'édition 2021-2022 démarrera le 24 septembre 2021. L'affiche de la première journée a été dévoilée depuis la semaine dernière. Suite à la réunion d'évaluation de la saison précédente organisée dimanche dernier par la Ligue Nationale de Football, le tirage au sort du calendrier du championnat de la dite saison a été effectué, pour la circonstance.

En raison du retrait de l'équipe de SAHEL FC et de son remplacement par l'AS Garde Nationale, le match devant l'opposer à la Police Nationale a été programmé pour le 13 octobre, à l'Office du Complexe Olympique de Nouakchott.

VOICI, LES RENCONTRES DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

24 Septembre	Trarza- FC Nouadhibou	OCO
25 Septembre	SNIM- Armée	OCO
25 Septembre	ASAC - TVZ	OCO
25 Septembre	FC Gourel- ASC Tijikja	KAEDI
26 Septembre	Douanes - KFC	OCO
13 Octobre	Garde - Police	OCO

Suite page 4

Tournée du Ministre des Affaire économiques dans le Golfe

Il a poursuivi en disant que le lancement de projets devrait être cependant moins perçu comme une campagne de propagande politique que la poursuite d'un objectif de développement qui réalise le bonheur de l'homme et la promotion de son milieu.
Dès lors, il est impératif de s'assurer, dans ce contexte, de la réunion de toutes les conditions indispensables à la bonne exécution de ces projets.
Le ministre a ajouté : " Ce n'est un secret pour personne, encore moins pour l'observateur des affaires publiques, que le secteur des BTP souffre de déséquilibres structurels qui influent sur tout projet depuis son démarrage jusqu'à son achèvement.
Ces déséquilibres se manifestent, entre autres, par des défauts de conception, commençant avec la lenteur des procédures de passation des marchés, et se terminant par la mauvaise qualité de la mise en œuvre, sans compter le dépassement des délais contractuels. Le résultat final est la courte durée de vie des installations réalisées.
Il a souligné que les conditions de la pandémie Covid-19, qui a frappé le monde entier, ont contribué à la complication de la mise en œuvre des projets, malgré les efforts déployés par le gouvernement sous la houlette du Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal.
De même, les départements concernés ont déployés des efforts soutenus pour diagnostiquer les déséquilibres ci-haut évoqués et ce, à travers des visites de terrain et des discussions directes avec les entreprises en charge de l'exécution qui se sont défendues avec des arguments dont le retard de financement.
M. Sid Ahmed Ould Mohamed a déclaré que " c'est dans ce contexte, que notre rencontre d'aujourd'hui, se déroule sous la supervision de Votre Excellence, à l'occasion de l'ouverture de ces états généraux, qui visent à faire avancer le secteur du bâtiment et des travaux publics et à permettre à ce secteur de jouer son rôle central dans le développement et la promotion de l'économie nationale, surtout après cette pandémie qui a frappé les économies du monde et qui nous oblige à chercher sérieusement les causes de ces déséquilibres pour leur trouver des solutions.
Le ministre a dit attendre de cette rencontre, qu'elle constitue un cadre pour étudier les aspects législatifs et juridiques réglementant le domaine du bâtiment et des travaux publics et tirer les enseignements des différentes expériences, au demeurant riches, de notre pays et des pays avec lesquels nous partageons des contextes économiques et sociaux similaires.
Il s'agit, poursuit-il, de s'informer sur l'état du climat des affaires, la promotion du secteur privé et le rôle des femmes dans la création d'entreprises ainsi que les avantages et inconvénients, dans l'attribution des marchés, des délégations de maitrise d'ouvrage et d'œuvre. A cela s'ajoute la promotion et la réforme des systèmes d'expertise et de classement des entreprises et des bureaux d'expertise, ainsi que le cadre fiscal et douanier affectant le secteur et l'importance des études et leur impact sur la mise en œuvre des projets.
Dans son discours à cette occasion le Président de la République a évoqué trois axes essentiels, la situation du secteur, son importance et son avenir, la situation des prix et les mesures prises dans ce domaine et enfin la concertation entre les acteurs politiques du pays.
A propos du premier point le président Mohamed O. Cheikh Ghazouani a dit que ce secteur est l'un des piliers de la croissance économique, car il apporte une contribution significative au produit intérieur brut, à la création d'emplois, à l'attractivité d'investissement, au soutien des capacités de production ainsi qu'à la construction d'infrastructures soutenant les services de base.
Le secteur joue un rôle de premier plan dans la réalisation de notre objectif central, vers lequel nos différentes politiques publiques sont orientées, à savoir l'amélioration des conditions de vie des citoyens et le renforcement de leur résilience face aux différentes crises.
A propos du deuxième point le président Ghazouani a révélé la création d'un mécanisme national d'importation des marchandises et produits de base, et de les fournir au citoyen à des prix abordables, loin de la spéculation, pour être un outil régulateur et un facteur de stabilisation pour le marché. Enfin s'agissant du troisième point, le chef de l'état a appelé à se concerter et profiter des expériences de chacun.
" Une démarche créative, que nous adoptons régulièrement dans notre approche de gestion des affaires publiques, comme en témoignent les prochaines concertations nationales, qui n'excluront personne et n'interdiront pas un sujet afin d'aboutir ensemble aux meilleures solutions possibles face aux divers défis.



FORFAITS JAWALY

Mauritel

SIMPLE ET COMPLET
POUR UN MAX
DE LIBERTÉ !

VALABLE 1 MOIS

2h
2H D'APPELS + 1GO INTERNET
N-UM 200

4h
4H D'APPELS + 2GO INTERNET
N-UM 350

6h
6H D'APPELS + 3GO INTERNET
N-UM 500



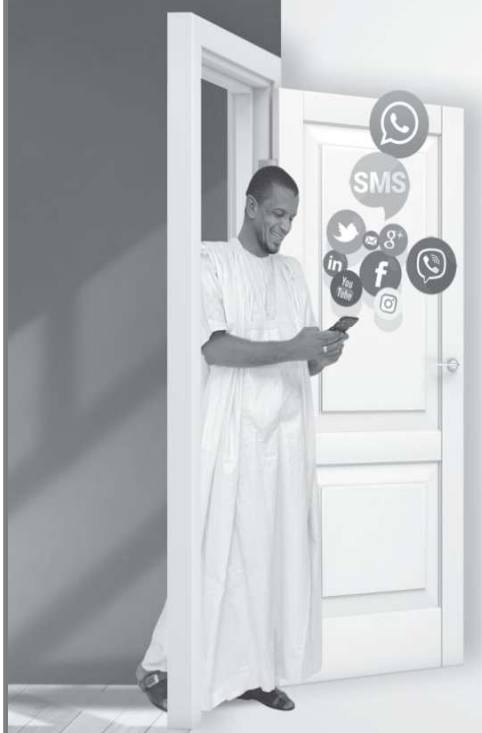
POUR ACTIVER

DE ZAKI à MAURITANI

موريتاني mauritani gsm

À PARTIR DU 10 FÉVRIER 2021

CLIENTS ZAKI, MIGREZ VERS LE RÉSEAU MAURITANI
ET BÉNÉFICIEZ DE NOMBREUX AVANTAGES



1000 N-UM DE CRÉDIT

1H D'APPEL NATIONAL

4Go D'INTERNET FRAGMENTÉS 1G CHAQUE VENDREDI

À CHAQUE ACTIVATION DE L'HEURE NATIONALE ALLO LILKOUL VOTRE CRÉDIT SERA REMBOURSÉ

POUR LA MIGRATION AUTOMATIQUE *591#
OU POUR LA MIGRATION DIRECTE DANS LES AGENCES CHINGUITEL OU LES VENDEURS AGRÉÉS

شنقيتل Chinguitel
Membre du Groupe expresso

BÉNÉFICIEZ D'UN CRÉDIT GRATUIT POUR LES APPELS NATIONAUX VALABLE 5 JOURS, ET L'HEURE NATIONALE ALLO LILKOUL VALABLE 3 JOURS

La Presse mauritanienne en deuil : Cridem perd son père

Les mauritaniens rendent hommage à Claude K

Inna lillahi Wa inna ileyhi rajioune :
Claude K, le fondateur de Cridem, s'en est allé !
Mon ami et plus que frère Mohamed Nourredine KHELOUA, dit Claude K, fondateur de Cridem, vient de nous quitter ce jour du vendredi 26 septembre 2014, vers 14 heures.
Il s'est éteint paisiblement à son domicile auprès de sa famille à Nouakchott, après une longue maladie.
Qu'ALLAH Le Miséricordieux Lui Accorde la rémission de ses pêchés, L'Accueillir au Paradis et Couvrir sa famille de sa Divine Bénédiction.

P3,4,5 et 7